

Accidents corporels de la circulation routière

Hauts-de-Seine 2008

Ville de Colombes

Avertissement : depuis 2005, des définitions nouvelles des victimes sont entrées en vigueur.

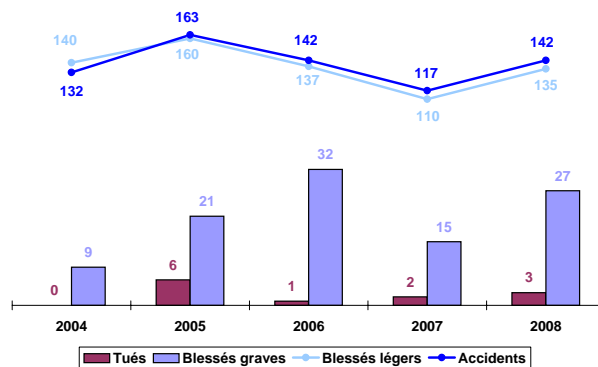
Blessé grave : victime hospitalisée plus de 24 heures, remplace victime hospitalisée plus de 6 jours

Tué : victime décédée sur le coup ou dans les 30 jours, remplace victime décédée sur le coup ou dans les 6 jours



Colombes

Bilan global



Nombre de tués par catégories d'usagers

	piéton	deux-roues	véhicule léger
2004	.	.	.
2005	.	2	4
2006	1	.	.
2007	1	1	.
2008	.	3	.

Accidents corporels de la circulation routière 2004 - 2008

Colombes

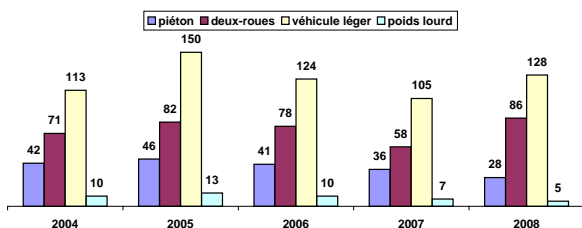
Typologie des conflits

	véhicule seul	piéton	vélo	cyclo. ou moto	V.L.	P.L. ou T.C.	plus de 2 véhicules
vélo	1	1	.	5	35	.	.
cyclo. ou moto	10	33	5	9	260	6	.
V.L.	16	148	35	260	100	21	.
P.L. ou T.C.	.	13	.	6	21	.	.
plus de 2 véhicules	40

Les principaux types de conflits

V.L. / piéton	21%
V.L. / deux-roues	42%
V.L. / V.L.	14%

Nombre d'accidents impliquant un :



Accidents corporels de la circulation routière 2004 - 2008

Colombes

Accidents par catégories de réseaux routiers

au 1er janvier 2006 une majeure partie du réseau routier national a été transféré en routes départementales, ce tableau tient compte de cette nouvelle répartition et les données 2003 à 2005 ont été réaffectées.

		2004	2005	2006	2007	2008
Réseau national	accidents	7	19	8	11	23
	tués	0	1	0	0	0
	blessés graves	1	5	1	2	5
	blessés légers	9	14	8	11	21
Réseau départemental	accidents	91	96	89	76	88
	tués	0	1	1	2	2
	blessés graves	5	12	20	10	14
	blessés légers	98	93	88	71	89
Réseau communal	accidents	34	48	45	30	31
	tués	0	4	0	0	1
	blessés graves	3	4	11	3	8
	blessés légers	33	53	41	28	25

Nota : les accidents survenus à l'intersection de deux voies de catégories différentes sont affectés à la voie principale.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au
Conseil Général des Hauts-de-Seine
Pôle Aménagement du territoire - Direction de la Voirie
Service Fonctionnel - Mission Sécurité Routière
41, rue Thiers - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
Tél : 01 41 04 33 13 - Télécopie : 01 41 04 33 10



Conseil général des Hauts-de-Seine
2-16 boulevard Soufflot - 92015 Nanterre Cedex
www.hauts-de-seine.net